

**Plan d'action Famille
Arrondissement
de
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension
2008 - 2010**

PRÉAMBULE

En 2008, la Ville de Montréal veut se doter, d'un « **Plan d'action Famille de Montréal** » qui a pour objectif de :

- *Situer les familles au cœur des préoccupations de la Ville;*
 - *Consolider et développer la qualité de vie des familles résidentes;*
 - *Favoriser les liens intergénérationnels;*
 - *Stopper, sur une période de dix ans, l'exode annuel des jeunes montréalais;*
 - *À long terme, garder, attirer et fidéliser à Montréal un nombre de familles suffisant pour maintenir en santé l'écosystème montréalais.*
-
- Pour ce faire, la contribution de tous les arrondissements a été demandée sous forme de plans d'action locaux;
 - À travers ses multiples services et interventions, notre arrondissement a déjà un souci constant de répondre aux besoins de ses 143 000 citoyens. Toutefois, l'élaboration d'un plan d'action aura permis d'accentuer la réflexion sur la dimension « **famille** » de plusieurs de nos interventions;
 - Le conseil d'arrondissement de mai 2007 a officiellement entériné cette volonté de réfléchir sur les façons de mettre en lumière et, si possible, de renforcer à la fois la qualité des services directs dédiés aux familles et la qualité du milieu de vie dans lequel elles évoluent. Soulignons que ce plan d'action s'inscrit à l'intérieur de plusieurs démarches de planification, mises de l'avant dans les documents officiels de la Ville, tels : le Plan d'urbanisme, le Plan de transport, la Stratégie d'inclusion du logement abordable, la Politique de l'arbre, la Politique de développement culturel de la Ville de Montréal, la Stratégie de développement économique;
 - Dans le cadre de notre réflexion, et pour tenir compte des nouvelles réalités sociales propres à notre époque, une définition élargie de la famille a été retenue. Pour notre plan d'action, la famille est constituée d'un :
 - ***Groupe de personnes unies par un lien d'alliance (officiel ou officieux), composé d'au moins un adulte et un enfant de moins de 18 ans, coopérant à leur développement ou à leur épanouissement mutuels.***

DÉMARCHE

Pour alimenter la réflexion, **trois approches** ont été mises de l'avant :

- La mise en place d'un groupe de travail présidé par madame Mary Deros, conseillère municipale du district de Parc-Extension, réunissant les fonctionnaires des directions administratives plus spécialement concernées par la dimension familiale;
- Des séances d'échanges d'idées avec plusieurs collectifs communautaires¹ et autres partenaires plus particulièrement actifs ou intéressés par les problématiques reliées à la famille. Cinq rencontres ont permis d'aborder les thèmes du logement, de la culture, des sports et du loisir, de l'environnement, des espaces verts, du transport et de la sécurité;
- La prise en compte des différents plans d'action, forums ou réflexions élaborés par le milieu, et qui touchent la problématique de la famille.

¹ Voir à l'annexe la liste des personnes ayant participé aux échanges

BREF COUP D'ŒIL SUR L'ARRONDISSEMENT ET SES FAMILLES²

La population

- Situé au centre nord de l'île de Montréal, Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension est le deuxième arrondissement le plus peuplé de Montréal avec, en 2006, un effectif de 142 825 personnes, et le troisième en ce qui concerne la densité avec 9 065 habitants/km²;
- Trois quartiers aux caractéristiques sociodémographiques spécifiques se partagent ce vaste territoire, soit, d'est en ouest, les quartiers de **Saint-Michel, de Villeray et de Parc-Extension**;
- Après avoir augmenté de 2.7 % entre 1996 et 2001, la population de l'arrondissement montre un léger recul puisque le nombre d'habitants dans l'arrondissement a baissé de 1.8 % en 2006. Cette baisse est un peu plus marquée chez les plus jeunes;
- La population de notre arrondissement est relativement jeune puisque le groupe des 0-24 ans représente 31 %, comparativement à 29 % pour Montréal. Le quartier de Parc-Extension se démarque avec 50 % de son effectif âgé de moins de 35 ans;
- La tranche d'âge des 20-39 ans, la plus favorable à la fondation des familles, est la plus représentée avec 35 % de la population;
- Avec 41 % de personnes immigrantes, Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension se situe au troisième rang parmi les arrondissements de Montréal. Le quartier de Parc-Extension se démarque tout particulièrement avec 62 % de personnes immigrantes;
- En 2001, l'arrondissement comptait quelque 59 760 immigrants soit 6 % de plus qu'en 1996. Parmi eux, 21 % étaient nouvellement arrivés;
- La diversité culturelle de notre arrondissement est d'une grande richesse puisqu'il accueille quelque 96 communautés culturelles, dont les plus importantes sont d'origine haïtienne, italienne, grecque, vietnamienne et sud-américaine. Plus récemment, les nouveaux arrivants proviennent aussi du sud de l'Asie et du Maghreb.
- Le français est la principale langue parlée dans notre arrondissement. En effet, 59 % utilise le français au quotidien. Toutefois, 7 % de la population ne peut pas s'exprimer en français ni en anglais. Ce taux est de 13 % dans le quartier de Parc-Extension;
- Malgré une amélioration de la situation économique, le taux de chômage (13.5 %) demeure élevé et bien supérieur à la moyenne montréalaise (9.2 %) et ce sont les jeunes et les immigrants qui sont les plus touchés. Le quartier de Parc-Extension affiche le plus haut taux de chômage des trois quartiers;
- Les revenus de nos citoyens sont peu élevés. En effet, le revenu total moyen de la population de 15 ans et plus était de 19 187 \$, très inférieur à celui des citoyens de l'ensemble de Montréal (28 205 \$).

² Sauf si mentionné, les données proviennent du recensement de 2001

Les familles

- En 2001, 37 190 familles vivaient dans notre arrondissement, en augmentation de 5 % par rapport à 1996. Le nombre moyen d'enfants par cellule familiale est de 1,2 ce qui est plus élevé qu'à Montréal (1,1). Ce sont les familles de Parc-Extension qui ont le plus d'enfants puisque 16 % d'entre elles ont trois enfants et plus à la maison, suivies de très près par les familles du quartier Saint-Michel (15 %). À ce chapitre, le quartier de Villeray se démarque puisque le nombre moyen d'enfants par famille (1,0) est inférieur à celui de Montréal. C'est aussi dans ce quartier que l'on retrouve le plus grand nombre de personnes vivant seules. En effet, un peu plus de la moitié (51 %) des ménages de l'arrondissement comptant une personne habite le quartier de Villeray;
- C'est dans notre arrondissement que l'on retrouve un des plus importants taux de monoparentalité. En fait, 25 % de nos familles sont monoparentales (21 % pour Montréal) en augmentation de 9 % depuis 1996. Ces familles sont à 86 % dirigées par des femmes et c'est dans le quartier Saint-Michel qu'elles sont les plus nombreuses (29 %);
- Nos familles font souvent face à des difficultés économiques puisque leur revenu moyen est de 40 401 \$, comparativement à 62 409 \$ pour une famille montréalaise. Le logement constitue souvent une problématique importante pour les familles moins bien nanties. En effet, le coût du logement représente une dépense importante puisque plus de 37 % des ménages locataires consacre plus de 30 % de leur revenu à se loger et 18 % y consacre plus de 50 %. Il faut également souligner que 49 % des résidents de l'arrondissement ont déménagé entre 1996 et 2001. Ce taux de mobilité est légèrement supérieur à la moyenne montréalaise qui est de 47.6 %.

LE PLAN D'ACTION

LA FAMILLE : UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE

- La vie familiale et le développement des enfants sont évidemment sous la responsabilité primordiale des parents;
- L'école est un acteur incontournable pour l'éducation et la socialisation des enfants;
- Le réseau des organismes sociaux et communautaires constitue un soutien inestimable dans l'amélioration de la qualité de vie des familles. Et ce, tout particulièrement dans notre arrondissement où la situation socio-économique des familles est souvent difficile;
- L'arrondissement joue également un rôle essentiel dans la qualité de vie des familles, non seulement en terme de cadre de vie, mais également en ce qui concerne l'accès à la culture aux loisirs et aux sports.

PRINCIPES DIRECTEURS

Dans le cadre de ses responsabilités, et de ses capacités financières, l'Arrondissement souhaite pouvoir, en concertation avec le milieu :

- Maintenir et développer un environnement favorable à l'épanouissement des familles;
- Soutenir les parents et les groupes communautaires, dans leur rôle respectif;
- Collaborer, avec les partenaires institutionnels, à l'amélioration de la qualité de vie des familles.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Maintenir et améliorer les services déjà offerts aux familles;
- Augmenter la visibilité de nos services et les faire mieux connaître aux familles;
- Poursuivre l'amélioration du cadre de vie des familles;
- S'assurer que les préoccupations et les besoins des familles soient pris en compte par l'ensemble des services de l'arrondissement en favorisant une approche transversale.

CHAMPS D'INTERVENTIONS

Dans le cadre du présent plan d'action, nous avons choisi de préserver nos acquis et, dans la mesure du possible, de renforcer nos interventions dans les champs suivants :

- Milieux résidentiels et logements;
- Espaces verts et environnement;
- Transport et sécurité;
- Bibliothèques et activités culturelles;
- Loisirs et activités sportives.

MILIEUX RÉSIDENTIELS ET LOGEMENTS

Le logement et le voisinage immédiat jouent un rôle primordial dans la qualité de la vie familiale et il ne fait aucun doute que ce sont des facteurs de rétention de première importance pour les familles, qu'elles soient locataires ou propriétaires.

ÉTAT DE SITUATION ET ACQUIS

- Dans l'arrondissement, les endroits résidentiels occupent la majorité de notre territoire et, de façon générale, ils offrent une diversité de milieu de vie et de logements fort intéressants. Toutefois, le peu de terrains vacants ne laisse pas beaucoup de place pour de nouveaux développements résidentiels;
- Par ailleurs, certains secteurs reflètent l'historique d'une urbanisation qui à l'origine était peu planifiée, ce qui explique que dans certaines zones, les milieux résidentiels cohabitent encore avec d'anciennes aires industrielles déstructurées, sources de nuisances. De la même façon, les milieux résidentiels traversés par l'autoroute Métropolitaine font face à des problèmes de bruit et de qualité de l'air.
- À l'exception du quartier de Villeray, une grande proportion de notre parc immobilier, qui représente quelque 62 275 logements, a été construit entre 1946 et 1960 et près de 87 % de ces derniers sont situés dans des immeubles de moins de 5 étages. Même si dans son ensemble, ce parc immobilier n'est pas très âgé, la plupart des logements ont atteint leur cycle normal de rénovation. Toutefois, dans certains secteurs, plusieurs bâtiments présentent des problèmes d'insalubrité notoires. À cet effet, l'arrondissement réalise quotidiennement des interventions, en vertu du *Règlement sur la salubrité et la sécurité dans les logements*, pour intimer les propriétaires à apporter les correctifs nécessaires.
- Même s'ils sont en constante augmentation, les loyers sont relativement plus abordables que dans d'autres arrondissements voisins, ce qui peut constituer un facteur d'attraction pour les familles à revenus moyens et modestes. Toutefois, pour une partie de nos citoyens et de nos familles les plus démunies, le recours au logement abordable est encore une nécessité. Bien que plusieurs projets aient été réalisés récemment, les logements abordables ne suffisent pas à la demande.

LES DÉFIS

- Poursuivre les grandes stratégies d'aménagement du territoire, inscrites dans le chapitre du plan d'urbanisme de l'arrondissement, qui visent l'amélioration de la qualité des milieux résidentiels.
- S'assurer que l'ensemble des projets et des interventions quotidiennes en matière d'urbanisme contribue tant à l'amélioration du cadre bâti que celle de la qualité des milieux de vie.

LES MESURES

MILIEUX RÉSIDENTIELS ET LOGEMENTS		
Objectif spécifique	Mesures	Échéances
Maintenir une préoccupation pour les familles dans la gestion de la transformation et de l'évolution des milieux de vie	<ul style="list-style-type: none"> • En partenariat avec les groupes du milieu et les résidents, identifier et élaborer un projet pilote par district électoral visant l'appropriation de certaines ruelles ciblées par l'arrondissement (activités festives ponctuelles, évaluation de la faisabilité de fermeture à la circulation, plantation et aménagement paysager, utilisation commune piétonne ou autres types de projets à développer) 	2008
	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les promoteurs et propriétaires lors des négociations liées aux projets immobiliers, au développement des produits d'habitation diversifiés, pouvant répondre aux besoins des familles 	En continu
	<ul style="list-style-type: none"> • Participer à la réalisation des objectifs corporatifs reliés à l'accession à la propriété et la mise en place de logements abordables 	En continu
	<ul style="list-style-type: none"> • De concert avec les services corporatifs de la Ville, mener d'importantes opérations visant des solutions permanentes à certains problèmes récurrents de salubrité dans des unités d'habitation pouvant être destinées aux familles 	En continu
	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontrer les partenaires et groupes du milieu afin de valider la faisabilité de partenariats dans le cadre de campagnes d'information visant à faire connaître le <i>Règlement sur la salubrité et la sécurité dans les logements</i> pour responsabiliser les locataires et propriétaires à leurs obligations respectives 	2008
	<ul style="list-style-type: none"> • Faire les représentations nécessaires auprès des instances gouvernementales concernées afin de reconduire les programmes d'aide existants relatifs à l'habitation 	Hiver 2008
	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir la participation des représentants de l'arrondissement au <i>Chantier de revitalisation urbaine et sociale du quartier Saint-Michel</i> et à tout autre forum de même type organisé dans les autres quartiers 	En continu

ESPACES VERTS ET ENVIRONNEMENT

- Les espaces verts jouent plusieurs rôles importants et complémentaires dans la qualité de vie de nos familles. D'une part, ils embellissent le cadre de vie et augmentent la qualité de l'environnement, en apportant « *un peu de nature* » en ville. Cet aspect est particulièrement déterminant dans les secteurs densément habités de nos quartiers. D'autre part, ce sont des endroits privilégiés pour la détente et les loisirs familiaux, notamment pour les familles qui n'ont pas toujours les moyens de sortir et encore moins de profiter d'un chalet. Enfin, les espaces verts sont des lieux d'animation conviviale pour les fêtes de quartiers, les événements rassembleurs ou autres activités communautaires. Tous ces événements tissent des liens sociaux et favorisent un sentiment d'appartenance qui joue un grand rôle dans la rétention de nos familles.

ÉTAT DE SITUATION ET ACQUIS

- Avec une moyenne de 1 hectare d'espace vert par 1000 habitants, notre arrondissement n'est pas très riche en espaces verts. Toutefois, il présente une diversité de parcs intéressante :
 - deux grands parcs régionaux : le parc Jarry et le parc linéaire du Complexe environnemental de Saint-Michel, qui recèle une piste cyclable en été et une piste de ski de fond en hiver. Il est à noter que, dans quelques années, le site du CESM deviendra un parc régional d'envergure;
 - 26 parcs récréatifs et sportifs où les familles peuvent accompagner leurs enfants dans les aires de jeux, ou pratiquer différentes activités sportives pour tous les âges;
 - 25 parcs de détente (ou espace de verdure) qui pour la plupart offrent également des aires de jeux pour enfants;
 - une douzaine de nos parcs sont équipés d'un chalet souvent utilisé par la communauté notamment par nos aînés;
 - 6 parcs aménagés dans des cours d'école utilisés en alternance par les enfants de l'école, les familles ou les citoyens;
 - un réseau important de ruelles très souvent utilisées comme terrains de jeux informels.

LES DÉFIS

- En raison des caractéristiques sociodémographiques de notre arrondissement, nous faisons face à une surutilisation de certains parcs récréatifs et sportifs, particulièrement dans les secteurs où les familles avec adolescents et jeunes adultes sont nombreuses. Cette situation rend l'entretien de ces espaces plus difficiles, d'autant plus que s'ajoutent souvent des problématiques de malpropreté, d'incivilités, voire de vandalisme;
- Par contre, dans d'autres secteurs, nos parcs semblent moins utilisés par les familles. C'est le cas notamment de certaines aires de détente. Les raisons de cette sous-utilisation peuvent être diverses : soit un manque d'équipements (tables, toilettes, fontaines, éclairage, etc.) soit une accessibilité moins évidente. Sans oublier le sentiment d'insécurité qui freine l'utilisation des espaces verts dans certains secteurs de nos quartiers où sont présentes, à divers degrés, des problématiques sociales telles que les gangs de rue, la prostitution ou encore la toxicomanie;
- Dans certaines zones densément peuplées, les espaces verts sont insuffisants, notamment dans Parc-Extension, et il serait intéressant d'évaluer la conversion à des fins de parc public d'éventuels terrains vacants ou de sites occupés par des établissements aux usages incompatibles avec le milieu de vie résidentiel environnant. Cependant, compte tenu du coût élevé d'acquisition de terrains dans les secteurs bâtis, un programme spécial d'acquisition pourrait être préparé avec les services corporatifs de la Ville.

LES MESURES

ESPACES VERTS ET ENVIRONNEMENT		
Objectifs spécifiques	Mesures	Échéances
Favoriser la fréquentation des parcs par les familles avec enfants	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre les interventions de mise aux normes des aires de jeux; • Lors du réaménagement des parcs, poursuivre la mise en place d'aires de repos et de surveillance pour les parents à proximité des aires de jeux 	<p>En continu</p> <p>En continu</p>
Augmenter la fréquentation des aires de détente familiale de nos parcs	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer ou accroître le nombre des équipements attractifs pour les familles. Notamment, ajouter des tables à pique-nique fixes (une quinzaine) et au besoin revoir l'éclairage des parcs, lors de leur réaménagement 	2009-2010
Mieux prendre en compte les besoins des familles	<ul style="list-style-type: none"> • Lors de réaménagements ou de réfections des parcs, tenir des séances d'information et de consultation auprès des familles et autres usagers concernés, et ce, en présence des élus 	En continu
Favoriser la fréquentation de nos parcs par les familles	<ul style="list-style-type: none"> • Mieux faire valoir l'attrait de nos parcs pour les activités familiales libres, dans notre répertoire d'arrondissement ou par d'autres moyens • Maintenir le soutien de l'arrondissement aux événements festifs et familiaux dans nos parcs • Faire valoir, auprès des paliers de gouvernement concernés, l'importance de maintenir le financement pour des projets communautaires qui permettent la réappropriation des parcs par les familles dans les secteurs problématiques ciblés. 	<p>2009-2010</p> <p>2008-2010</p> <p>2008 2010</p>
Diminuer le sentiment d'insécurité dans les parcs de certains secteurs ciblés	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre, en collaboration avec Tandem et les groupes communautaires, les projets de diagnostic de sécurité des parcs problématiques et travailler en concertation pour trouver des solutions au vandalisme et à l'insécurité (réelle ou ressentie) • Mettre en place un projet pilote relatif à la mise en place de « responsables de l'entretien » spécifiquement dédiés à certains parcs ciblés • Faire des représentations au SPVM et à la Ville centrale pour le maintien voire l'augmentation de la visibilité policière (patrouille à vélo ou à pied) dans les parcs 	<p>2008 -2010</p> <p>2008</p> <p>En continu</p>
Favoriser une meilleure accessibilité de nos parcs	<ul style="list-style-type: none"> • Augmenter le nombre de supports à vélo (25) aux abords des parcs • Faciliter l'accès au parc Jarry pour les familles du quartier de Parc-Extension par l'aménagement de passages piétonniers sur la voie ferrée 	<p>Été 2008</p> <p>2010</p>
Poursuivre les efforts pour maintenir un environnement sain pour nos familles	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre le verdissement des rues de l'arrondissement; • Poursuivre le programme Éco-quartier et accroître la participation des familles dans toutes les interventions à caractère environnemental 	En continu
Augmenter nos espaces verts dans les secteurs résidentiels denses	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier la possibilité de développer un programme spécial d'acquisition de propriétés à des fins de parc avec l'aide des services corporatifs 	2008

TRANSPORT ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Accompagner ou envoyer ses enfants à l'école, aller travailler, faire ses courses, se promener, sont des activités de tous les jours. Que ce soit en voiture, à pied ou à vélo, il est important qu'elles se fassent de la façon la plus agréable et sécuritaire possible.

ÉTAT DE SITUATION ET ACQUIS

- La situation géographique de l'arrondissement et son historique d'urbanisation ont grandement influencé l'origine de la configuration du réseau de transport;
- Le réseau régional est représenté par l'autoroute Métropolitaine qui, au nord, limite les quartiers de Parc-Extension et Villeray et scinde le quartier Saint-Michel en deux;
- Outre un réseau dense de rues résidentielles, le réseau routier se caractérise par de nombreuses artères principales dans l'axe nord-sud tel : Saint-Laurent, Christophe-Colomb, Papineau, De Lorimier, Saint-Michel, Pie-IX. Pour la plupart, ces artères servent au transit vers le centre-ville, tandis que dans l'axe est-ouest, les rues Jarry, Jean-Talon et Bélanger sont empruntées pour traverser l'arrondissement;
- De façon générale, l'arrondissement est très bien desservi par le transport en commun puisqu'il compte 9 stations de métro et un réseau d'autobus relativement efficace;
- Le réseau cyclable se résume à la piste cyclable qui traverse le quartier Villeray dans l'axe nord-sud et à celle qui ceinture le Complexe environnemental de Saint-Michel;
- En ce qui concerne la sécurité, on peut compter sur les effectifs de trois PDQ, très conscients que la sécurité routière est une préoccupation majeure des citoyens et en particulier des familles avec enfants

LES DÉFIS

- Si la présence de nombreuses artères de transit facilite les déplacements vers les arrondissements voisins et surtout vers le centre-ville en provenance de la banlieue, ceci ne va pas, sans inconvénients pour les zones résidentielles traversées;
- Le transport collectif est fort utilisé dans l'arrondissement puisque ce mode de transport représente le tiers (33 %) des déplacements³ comparativement à 22 % pour l'ensemble de Montréal. Toutefois, dans certains secteurs plus enclavés de l'arrondissement et plus particulièrement dans le quartier Saint-Michel, la STM n'offre pas une facilité de déplacement optimum, notamment pour les jeunes qui veulent se rendre à l'école ou encore profiter des installations sportives et de loisirs de notre arrondissement;
- Par ailleurs, l'utilisation du transport en commun n'est pas toujours très conviviale pour les familles avec de jeunes enfants en poussette;
- Dans les zones résidentielles et autour des écoles, les automobilistes non respectueux des limites de vitesse et de la signalisation sont à l'origine du sentiment d'insécurité qui prévaut chez de nombreux citoyens et tout spécialement chez les parents de jeunes enfants;
- Le réseau de pistes cyclables n'est pas encore assez développé pour une utilisation de proximité visant des activités familiales.

³Selon l'enquête *Origine destination 2003* de l'Agence Métropolitaine de transport. Selon la même enquête, la population de l'arrondissement présente un ratio automobile/personne de (0,31 voiture/personne) inférieur à la moyenne montréalaise (0,42 voiture/personne). Également, 20 % des déplacements dans une période de 24 h sont des transports actifs (vélo et marche) contre 15 % pour Montréal.

LES MESURES

TRANSPORT ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE		
Objectifs spécifiques	Mesures	Échéances
Favoriser les déplacements sécuritaires	<ul style="list-style-type: none"> • Demander à la Ville centre d'évaluer la possibilité d'augmenter le temps des passages aux intersections ciblées, ayant des feux de circulation avec allées piétonnières protégées • Mettre en place <i>une planification de la sécurité des zones scolaires</i>, en collaboration avec les écoles et le milieu. Ceci en priorisant les écoles à proximité des grands axes routiers • Poursuivre et intensifier les opérations « radar » dans des zones résidentielles ciblées • Faire des représentations auprès de la Ville centre afin d'organiser une action concertée inter-arrondissement en vue de limiter la vitesse à 40 km/heure dans les zones résidentielles • Favoriser la mise en place d'espaces de stationnements réservés aux familles avec enfants aux abords des installations de l'arrondissement 	<p>En cours</p> <p>2008-2010</p> <p>En continu</p> <p>2008</p>
Favoriser l'accès au transport en commun	<ul style="list-style-type: none"> • Faire des représentations auprès de la Société de transport de Montréal pour améliorer la desserte de certains secteurs plus enclavés du quartier Saint-Michel en collaboration avec le milieu • Faire des représentations auprès de la Société de transport de Montréal pour faciliter l'accès aux jeunes familles avec poussettes dans le métro et les autobus et suggérer un plan de communication (affiches, etc.) pour favoriser les comportements civilisés envers les jeunes familles avec poussettes 	<p>2008</p> <p>2008</p>
Favoriser les transports alternatifs	<ul style="list-style-type: none"> • Réaménager l'actuelle piste cyclable nord-sud de l'arrondissement • Dans le cadre du Plan de transport de la Ville de Montréal, travailler avec la Ville centre au développement d'un réseau de pistes cyclables est-ouest reliant les trois quartiers de l'arrondissement et donnant accès au plus grand nombre 	<p>2008-2009</p> <p>2008-2009</p>

	<p>d'espaces verts et d'infrastructures, récréatives, commerciales ou institutionnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> • Augmenter la quantité de supports à vélo notamment sur les rues commerciales 	2008
Rendre les ruelles plus sécuritaires	<ul style="list-style-type: none"> • À la demande et lorsque justifié, poser ou refaire des dos d'âne dans les ruelles pour ralentir la vitesse notamment à la sortie des ruelles 	En continu

BIBLIOTHÈQUES ET ACTIVITÉS CULTURELLES

- L'accès à la lecture et à des activités culturelles de qualité est d'une importance toute particulière pour notre arrondissement, où les familles à faible revenu sont nombreuses, et qui accueille, chaque année, de nouveaux arrivants de tous les horizons culturels.
- Dans la mesure de ses moyens, l'arrondissement se fait un devoir d'offrir des services accessibles, de qualité, et adaptés aux besoins des familles. Il peut s'agir d'activités qui s'adressent simultanément à tous les membres d'une famille ou, encore, d'opérations qui soutiennent la famille en offrant gratuitement des activités s'adressant aux enfants ou à leurs parents.

ÉTAT DE SITUATION ET ACQUIS

- Nos trois quartiers sont desservis par une bibliothèque. Chacune de ces bibliothèques est située à proximité d'un métro et est donc facilement accessible en transport en commun. En 2007, nos trois bibliothèques ont accueilli quelque 460 000 visiteurs qui ont emprunté 767 000 documents.
- Les heures et les jours d'ouverture sont également un facteur d'accessibilité : les trois bibliothèques offrent à leur clientèle 53 heures de service par semaine, sept jours sur sept. Plusieurs matinées sont organisées à compter de 10 h, les fins de semaine comprises, ce qui facilite la fréquentation par les familles ayant de jeunes enfants.
- L'arrondissement se préoccupe aussi des familles éloignées des points de services habituels. Dans les quartiers Saint-Michel et Villeray, l'arrondissement finance deux arrêts du Bibliobus qui ouvre ses portes aux jeunes deux fois par mois. De plus, l'arrondissement contribue au fonctionnement de la Bibliothèque des Jeunes de Montréal située dans le quartier de Saint-Michel.
- Toutes nos bibliothèques offrent des collections pour les jeunes de 0 à 14 ans ainsi qu'à leurs parents. Toutes les bibliothèques découpent leur collection Jeunesse par groupe d'âge pour faciliter le choix et la supervision parentale. Une collection particulière, Biblio-Parents, s'adresse spécifiquement aux parents pour les guider dans leur rôle.
- En ce qui concerne l'animation, plusieurs activités s'adressent plus directement aux familles ou aux enfants : heures du conte, atelier de parent-conteur, conférences, origami, théâtre en famille, etc.
- En l'absence d'une véritable maison de la culture ayant pignon sur rue, mais toujours dans un souci d'accessibilité à la culture, notre arrondissement a mis en place une salle de diffusion culturelle dans deux quartiers : Villeray et Parc-Extension. Chaque année, de nombreux événements sont présentés dans les domaines de la musique, de la danse, du théâtre, ou encore des arts visuels. À chacune des saisons, la maison de la culture planifie plusieurs de ses spectacles à l'intention des familles. En 2007, 70 représentations grand public ont été données, à près de 30 000 personnes, dont de nombreuses familles. De plus, 60 prestations offertes à 15 000 élèves d'écoles primaires et secondaires des quartiers permettent d'initier des jeunes qui autrement, n'auraient peut-être pas

accès au monde de la culture.

- Dans le quartier Saint-Michel, une entente avec la Ville Centre, en collaboration avec la Tohu, permet d'élargir la programmation culturelle de l'arrondissement. Les arts du cirque sont en vedette, bien sûr, offrant gratuitement des spectacles originaux et uniques aux citoyens en général et aux familles en particulier.
- Toujours dans un souci d'accessibilité et de *médiation*, l'arrondissement a mis sur pied une programmation culturelle « *Hors les murs* » très prometteuse, incluant plusieurs activités offertes dans des lieux publics fréquentés par les familles : danse traditionnelle dans un festival de quartier, musique classique et danse africaine dans des parcs, musique médiévale sur une place publique, accordéoniste dans des jardins communautaires, etc.

LES DÉFIS

Toujours dans la mesure de nos moyens et en respectant également les besoins de l'ensemble des autres citoyens, nous avons quelques défis à relever :

- En tout premier lieu, faire connaître aux familles les services de nos bibliothèques et les activités de la Maison de la culture; l'habitude de fréquentation ne constitue pas un réflexe premier pour de nombreux immigrants, particulièrement, les nouveaux arrivants pour qui l'intégration est la priorité. Il nous faut aussi développer leur goût de fréquenter la bibliothèque en famille.
- Les familles avec jeunes enfants privilégient les heures d'ouverture en avant-midi; bien que les heures de fréquentation aient été considérablement élargies ces dernières années, nous n'ouvrons que 4 ou 5 matinées par semaine, à compter de 10 h seulement. Nos budgets ne nous permettent pas, actuellement, d'élargir davantage nos heures d'accès.
- Nos équipes ne comptent pas encore de personnel spécialisé en médiation qui pourrait se concentrer sur les clientèles familiales, leurs besoins et sur des produits adaptés à leur offrir.
- Nos installations, physiquement, ne peuvent pas toujours répondre aux besoins des familles : manque d'espaces adaptés et isolés pour les tout-petits, pas de lien visuel possible entre les sections adultes et les sections enfants de la bibliothèque; pas d'espace réservé aux adolescents... Ces préoccupations pourront être comblées à long terme, au fur et à mesure de la rénovation de nos espaces actuels.
- Il serait intéressant de pouvoir développer l'accès au « *septième art* » en favorisant l'émergence de cinémas de quartier porté par des projets d'économie sociale
- La concrétisation d'une véritable maison de la culture ayant pignon sur rue facilitera l'identification d'un lieu culturel à fréquenter en famille pour les spectacles et les expositions. Ce projet est en marche. Le lieu choisi, situé au cœur de l'arrondissement et facilement accessible, devrait en assurer le succès.

LES MESURES

BIBLIOTHÈQUES ET ACTIVITÉS CULTURELLES		
Objectifs spécifiques	Mesures	Échéances
Faire mieux connaître aux familles les services offerts par les bibliothèques et la Maison de la culture	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place de nouvelles façons de diffuser l'information via le site Web de l'arrondissement et par un feuillet promotionnel à distribuer ou à présenter à nos partenaires (Centre de loisirs, centre sportif, tables de concertation Famille des différents quartiers) 	Automne 2008
Faire connaître aux familles le « <i>Volet exposition</i> » de la programmation de la Maison de la culture	<ul style="list-style-type: none"> • Augmenter l'offre de visites guidées en famille des expositions, à la Maison de la culture 	Printemps 2009
Améliorer l'accessibilité de la bibliothèque pour les familles avec de jeunes enfants	<ul style="list-style-type: none"> • Remanier l'horaire des trois bibliothèques de façon à pouvoir accueillir les familles tous les dimanches en matinée 	Automne 2009
Guider les parents dans la sélection de livres pour leurs enfants	<ul style="list-style-type: none"> • Dans les trois bibliothèques, améliorer la signalisation et la mise en valeur des collections utiles aux parents : par groupe d'âge et par type de document (prix littéraire, coup de cœur, thème, etc.) 	Printemps 2009
Soutenir les parents qui ont des enfants d'âge scolaire	<ul style="list-style-type: none"> • Augmenter de 50 % les collections éducatives multimédias dans la section des jeunes • Constituer et mettre en évidence une collection propre aux premières lectures. 	Printemps 2008
Favoriser l'accès à la culture pour les familles dans un contexte de proximité	<ul style="list-style-type: none"> • Doter l'arrondissement d'une maison de la culture ayant pignon sur rue au coeur même de l'arrondissement 	Automne 2010

LOISIRS ET ACTIVITÉS SPORTIVES

L'offre d'activités récréatives, de proximité, et peu onéreuses, est essentielle à la qualité de vie des familles, particulièrement dans notre arrondissement où la majorité de nos familles n'a pas toujours les moyens de sortir pour profiter d'une détente familiale. Également, dans certains secteurs de nos quartiers, il est important de pouvoir aider les parents à occuper les temps libres de leurs enfants pour éviter un désœuvrement propice à la marginalisation.

ÉTAT DE SITUATION ET ACQUIS

Notre arrondissement est desservi par plusieurs installations sportives. On y propose des activités diversifiées, souvent gratuites ou à prix modique, avec des horaires visant la participation des familles. En effet, l'accès aux installations est offert plus de 90 heures par semaine.

- En matière d'activités aquatiques, une piscine extérieure dessert chaque quartier, à laquelle s'ajoutent 6 piscines intérieures également bien réparties. 12 pataugeoires et 4 jeux d'eau attirent aussi un grand nombre de familles pendant la saison chaude;
- Pour les sports de glace, l'arrondissement offre 4 glaces intérieures dont une est ouverte l'année durant pour les sports de glace. L'hiver, nos parcs permettent l'installation de nombreuses patinoires extérieures et une piste de ski de fond longe le pourtour du Complexe environnemental de Saint-Michel;
- En été, 18 terrains de tennis accueillent les adeptes de ce sport;
- Par le biais des partenaires de l'arrondissement, quelque 700 activités de sports et de loisirs sont offertes dans nos différents centres communautaires ou centres de loisirs. Un répertoire, distribué chaque année aux citoyens, dresse un portrait de toutes les activités accessibles dans l'arrondissement dont plusieurs peuvent être pratiquées en famille.
- Les jeunes ne sont pas oubliés puisque plusieurs installations sportives leur permettent de pratiquer leurs activités favorites : une patinoire de roller-hockey, un parc de planche à roulettes : trois terrains de volley-ball et un bon nombre de terrains de basket-ball, de soccer et de base-ball;
- Avec la collaboration de nos partenaires, nos trois *Maisons de jeunes* et le programme *Jeunesse 2000* accordent à quelque 400 jeunes d'avoir accès à des activités stimulantes et encadrées. Ce qui permet, de laisser en toute quiétude, quelques répit aux parents. De la même façon, durant les vacances scolaires les parents peuvent compter sur des camps de jour à prix accessible, à proximité de leur domicile. Pour les jeunes, qui ne participent pas aux activités estivales organisées, mais qui fréquentent librement nos parcs, un programme d'animation offre une gamme d'activités plus ponctuelles. Enfin, plusieurs programmes de lutte à l'exclusion nous permettent, en collaboration avec notre réseau d'organismes communautaires, de porter une attention particulière aux jeunes plus vulnérables de nos quartiers en leur offrant des activités sportives, culturelles ou éducatives adaptées à leurs besoins,
- Pour les adeptes du loisir écologique, 7 jardins communautaires répartis dans nos trois quartiers

permettent aux citoyens de se livrer aux joies du jardinage, seuls ou en familles;

- Les fêtes font aussi partie des loisirs et à ce titre les familles de l'arrondissement ne sont pas en reste, puisque chaque année nous soutenons un bon nombre événements festifs et conviviaux permettant aux familles de s'amuser dans leur quartier, leur rue ou leurs parcs tout en développant leur appartenance à leur communauté.

LES DÉFIS

- Malgré nos efforts, nous constatons que nos activités ne sont pas encore assez connues de nos citoyens et tout particulièrement de nos familles (surtout de nos familles immigrantes);
- Nos installations gagneraient à être plus visibles avec une signalisation plus efficace;
- La tarification des piscines extérieures, les fins de semaine, ne favorise pas la participation des familles
- Les horaires de nos activités accessibles à la fois aux parents et aux enfants, comme la baignade ou le patinage libre, ne sont pas toujours bien adaptés aux besoins des familles;
- L'aménagement de nos installations n'est pas toujours convivial pour les familles accompagnées de jeunes enfants
- Les activités de loisirs et, notamment l'animation dans nos parcs, n'offrent pas assez d'activités intergénérationnelles
- Être à l'écoute des nouveaux besoins en matière de sports et de loisirs et adapter l'offre de service pour mieux y répondre
- Pour répondre aux familles et aux nombreux jeunes du secteur nord du quartier Saint-Michel, la présence d'un centre multifonctionnel, offrant des activités en matière de sport, de loisirs et de culture, serait nécessaire.

LES MESURES

LOISIRS ET ACTIVITÉS SPORTIVES		
Objectifs spécifiques	Mesures	Échéances
Améliorer la connaissance de l'ensemble des services dédiés aux familles	<ul style="list-style-type: none"> • Compiler et diffuser l'ensemble des services et interventions dédiés aux familles, mis en place tant par l'arrondissement que par nos partenaires et autres groupes communautaires. 	Hiver 2008
Faire mieux connaître la programmation familiale	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place de nouvelles façons de diffuser la programmation familiale auprès des familles par exemple : dans le site web de l'arrondissement ou à l'aide d'un encart dans le bottin, 	Automne 2008
Améliorer les services offerts aux familles	<ul style="list-style-type: none"> • Pour chacun des quartiers, revoir la complémentarité des activités familiales offertes par l'arrondissement avec celles offertes par le milieu; • Augmenter les heures d'ouverture de certaines installations (piscines et arénas) les jours fériés; • Porter une attention particulière aux horaires des activités libres dans nos installations pour les rendre plus propices à la famille; • Améliorer les horaires de la programmation d'animation estivale dans les parcs et prévoir des activités pour la famille; • Supprimer la tarification des piscines extérieures en fin de semaine et les jours fériés, en visant une action concertée avec les arrondissements voisins; 	Automne 2009 Automne 2008 2008 Été 2008 Été 2008
Mettre en valeur nos installations	<ul style="list-style-type: none"> • Étudier les moyens d'augmenter la visibilité de nos installations 	2008-2010
Améliorer la convivialité des installations pour les familles	<ul style="list-style-type: none"> • Tenir compte des besoins des familles (ex. : vestiaires familiaux, tables à langer, halte d'allaitement, accessibilité pour les poussettes, etc.) dans la conception des nouvelles installations ou lors de rénovations et mise aux normes des installations existantes. 	En continu

CONCLUSION

- La réflexion initiée au sein de notre arrondissement autour du plan d'action famille a été, en soi, un exercice très positif et enrichissant. Il nous a en effet permis de mieux cerner les innombrables atouts de notre arrondissement, mais aussi les défis auxquels nous avons à faire face si nous voulons à la fois retenir les nombreuses familles déjà établies dans notre arrondissement et en attirer de nouvelles.
- L'exercice nous a également permis de poser les premiers jalons d'une « *orientation famille* » qui demandera la contribution de tous nos services, de tous nos partenaires, sans oublier celle des familles de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension.
- Également, il ne fait aucun doute que ce plan d'action, en contribuant à celui de la Ville de Montréal, saura être mobilisateur auprès des paliers gouvernementaux supérieurs.
- Pour permettre aux citoyens et aux familles de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension de suivre la démarche engagée, le « *plan d'action famille* » fera l'objet d'un suivi particulier dans le cadre du bilan annuel des réalisations de l'arrondissement, présenté chaque année, au conseil d'arrondissement.

Annexe

Liste des participants aux rencontres d'échange

Noms	Organisation
Villeray	
André Thouin	Directeur de La rêvothèque et représentant du Comité 6-12
Andrès Fontecilla	Directeur Table de concertation RDV et CCSV
Marcelle Bastien	Directrice du Centre Loisirs communautaires Lajeunesse
Anouk Brière	Adjointe administrative au Centre Loisirs communautaires Lajeunesse
Améli Marcotte	Coordonnatrice des loisirs du Centre Loisirs communautaires Lajeunesse (en date du 19 juin 2007)
Kira Zoellner	Responsable des communications du Patro Le Prévoist
Carolle Clément	Coordonnatrice de l'Éco-quartier — Villeray
Johanne Rheault	Organisatrice communautaire CSSS Cœur-de-l'Île et représentante de la Table 0-5
Parc-Extension	
Marie Ève Lima	Intervenante de milieu pour la Table de concertation petite enfance de PEX
Lee Londei	Intervenante pivot de la Coalition jeunesse de Parc-Extension (en date du 19 juin 2007)
Daniela Palut	Intervenante de milieu avec les parents de la coalition jeunesse de Parc-Extension
Marjorie Bouffard	Intervenante de milieu avec les jeunes de la coalition jeunesse de Parc-Extension
Émilie Lemire-Auclair	Intervenante de milieu pour la Table petite enfance de Parc-Extension
Saint-Michel	
Danielle Laurin	Coordonnatrice à Vivre Saint-Michel en Santé et coordonnatrice de la Table 12-25
Yves Lévesque	Directeur de Vivre Saint-Michel en Santé
Nathalie Blais	Coordonnatrice de 1, 2, 3 GO!
Marcel Lebel	Coordonnateur du Club Habitation du Chantier de VSMS
Pierre Pineau	Organisateur communautaire au CSSS Saint-Léonard—Saint-Michel

Marie-Danielle Girouard	Organisateur communautaire au CSSS Saint-Léonard—Saint-Michel
Marco St-Pierre	Coordonnateur de Pari Saint-Michel/Éco-quartier—Saint-Michel/François-Perrault
Stéphane Cardi	Coordonnateur du Quartier 21
Johanne Marcoux	Directrice de l'école secondaire Louis-Joseph-Papineau
Sophie Coley	Agente de projet à Québec en forme-Cam Saint-Michel
Michel Comeau	Directeur du Taz
Paula Barsetti	Directrice générale adjointe Le Taz
Arrondissement	
Mary Deros	Conseillère municipale du district de Parc-Extension
Anie Samson	Maire de l'arrondissement
Nathalie Hébert	Chef de division adjoint à la Division culture, sports, loisirs et développement social et coordonnatrice du plan familial
Jean Cuierrier	Chef de division à la Division culture, sports, loisirs et développement social
Danielle de Coninck	Conseillère en développement communautaire Division culture, sports, loisirs et développement social
Mylène Beauparlant	Assistante en intervention loisir à la Division culture, sports, loisirs et développement social
Marie-Claude Besner	Chef de division à la Division de l'aménagement urbain et services aux entreprises
Madjid Belrachid	Conseiller en aménagement à la Division de l'aménagement urbain et services aux entreprises
Sylvain Goyette	Chef de division à la Division des travaux publics
Louise Robichaud	Chef de division à la Division culture, sports, loisirs et développement social
Participants expertise et soutien	
Julia Davies	Conseillère en aménagement à la Direction de projet-développement du logement social et abordable, Ville de Montréal
Daniel Champagne	Directeur de Tandem Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension Centre communautaire Lajeunesse
Fady Dagher	Commandant du Poste de quartier (PDQ) 30
François Arsenault	Conseiller en relation avec les partenaires pour STM